

7.00 crédits

60.0 h

Q2

Enseignants	de Partz de Courtray Marie-Pierre ;Hameau Solène ;Léonard Bénédicte ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours visera à amener l'étudiant à établir le lien entre les principaux modèles théoriques qui sous-tendent les principales fonctions langagières et les méthodes d'examens, les interprétations théoriques des troubles ainsi que la mise en place de programmes rééducatifs théoriquement motivés et de la mesure de leurs effets.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours visera prioritairement à amener les étudiants à :</p> <p>A1. Maîtriser de manière critique des connaissances théoriques et cliniques spécialisées qui permettent de comprendre et interpréter les principaux déficits du langage rencontrés chez les patients cérébro-lésés en fonction de modèles théoriques.</p> <p>A2. Observer, analyser, critiquer, interpréter de manière argumentée les manifestations aphasiques en référence à des théories et résultats de recherches, en se fondant sur des connaissances en neuropsychologie du langage et en mobilisant les méthodes et outils pertinents relevant du champ de la logopédie.</p> <p>¹ A3. Poser un diagnostic (interprétation cognitive) en mettant en évidence les limites de son analyse et de son interprétation.</p> <p>B1. Maîtriser de manière spécialisée et critique les connaissances relatives au fonctionnement pathologique d'un patient aphasique sur le plan logopédique ainsi que les principales techniques d'intervention pour assurer sa rééducation du langage.</p> <p>B2. Elaborer et planifier un projet de rééducation spécifique en mobilisant les outils pertinents pour assurer l'amélioration du langage du patient, en adaptant le projet d'intervention aux déficits cognitifs associés.</p> <p>C1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, les résultats de l'analyse cognitive et le programme de rééducation mis en place, et ce en l'argumentant et en adaptant sa communication à l'interlocuteur.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'évaluation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • deux travaux qui seront réalisés successivement au cours du Q2 et couvriront chacun 15% de la note totale du cours ; • un examen oral individuel en session et en présentiel qui portera sur l'ensemble de la matière et correspondra à 70% de la note finale. Il sera composé de questions ouvertes, de questions à choix multiples ou de questions vrai/faux (avec justifications), axées sur la compréhension et l'analyse de vignettes cliniques et des données théoriques qui s'y rattachent ; <p>Il est important de noter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que l'accès à l'examen oral de la première session sera conditionné à la remise des deux travaux aux dates fixées ; - qu'en cas d'échec à la première session, l'ensemble de la matière sera représenté à la seconde session, selon les mêmes modalités d'évaluation tandis que les notes des travaux seront reportées ; - que l'étudiant.e qui se trouve dans la situation de devoir représenter cette matière à la première session de l'année académique 2023-2024 est tenu.e de représenter l'ensemble de la matière actualisée et de réaliser les deux travaux. <p>Les enseignant.e.s se réservent le droit de modifier la modalité de l'examen si les conditions sanitaires devaient l'imposer.</p>
Méthodes d'enseignement	L'enseignement se donne exclusivement en mode présentiel et alterne des séances d'exposés et des séances de discussions de cas présentés sur supports audio-visuels ou écrits (protocoles). Des exercices spécifiques sont proposés en parallèle aux étudiant.e.s et les corrections sont fournies aux cours ou via Moodle.
Contenu	<p>Le cours porte sur l'approfondissement des troubles des fonctions langagières présentés par les patient.e.s aphasiques adultes. Il se fonde sur l'abord cognitif des troubles et comporte quatre parties en liaison étroite et qui porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les troubles sémantiques et lexicaux - Les troubles phonologiques et phonétiques (en production et compréhension)

	<ul style="list-style-type: none"> - Les troubles du langage écrit : les dysorthographies, dysgraphies et dyslexies acquises - Les troubles morpho-syntaxiques et syntaxiques (en production et compréhension) <p>Dans chacune de ces parties seront abordés : les principaux modèles théoriques de référence, la démarche d'évaluation qui en découle, les tests récents publiés en langue française, l'articulation entre le diagnostic cognitif posé et la mise en place d'un programme rééducatif argumenté ainsi que le contrôle de ses effets.</p> <p>Ce cours ne comporte pas de volume 2 distinct. Néanmoins, des exercices et analyses cliniques sont régulièrement intégrés dans les différentes séances de cours en rapport avec des cas cliniques présentés sur supports audio-visuels ou écrits (protocoles).</p>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Cette activité est difficilement accessible à un public qui ne maîtriserait pas la langue d'enseignement. Les présentations de cas sur supports audio-visuels, les travaux pratiques et l'évaluation des acquis d'apprentissage requièrent en effet des étudiant.e.s de pouvoir analyser les productions pathologiques de patient.e.s aphasiques francophones majoritairement. • Le cours ne sera validé et la note finale délivrée que si l'ensemble des tâches d'évaluation ont été complétées par l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant.e sera considéré.e absent.e. (repris plus haut) <p>En s'inscrivant à ce cours, l'étudiant.e s'engage à ne diffuser en aucun cas tout document ayant trait aux patients (vidéos, documents de travail et d'analyse, etc...).</p>
Faculté ou entité en charge:	ELOG

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en logopédie	LOGO2M	7		